



Fonds de Consolidation de la Paix en République Centrafricaine



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: 1 JANVIER – 31 DECEMBRE 2010

Soumis par : Thérèse ZEBBA, Représentante Résidente de l'UNFPA

Contact :

Tél : + 236 21 61 08 67/+236 21 61 77 07

(Bureau)/+236 75 05 02 02/+236 75 32 25 81 (mobile) ;

e-mail : zeba@unfpa.org

Pays : République Centrafricaine

Domaine Prioritaire : Promotion de la Bonne Gouvernance et l'Etat de Droit

N° du Projet :

MDTF Office Atlas N°: CAF6G103

Intitulé du Projet : Autonomisation des femmes affectées par les conflits pour la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'OUHAM et l'OUHAM - PENDE

Organisation(s) UN participant(s):

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Partenaires de mise en œuvre:

- Comité International des Femmes Africaines pour le Développement (CIFAD, ONG locale) ;
- Association Centrafricaine pour le Bien-Etre Familiale (ACABEF) ;
- Organisation des Femmes Centrafricaine (OFCA)

Budget du Projet (FCP) :
\$270,364.58

Contribution UNFPA : \$95,185.3

Durée du Projet (mois):

Date de transfert : 08 décembre 2009

Date d'achèvement : La durée du projet lors de la signature de la convention le 29 décembre 2008 était de douze (12) mois. En d'autres termes, les activités devaient prendre fin le 09 janvier 2010. Compte tenu des quelques difficultés rencontrées la date d'achèvement a été révisé au 30 juin 2010 suite à l'accord du Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération Internationale, Co-Président du Comité de Pilotage du Fonds de Consolidation de la Paix.

Révisions/Rallonges Budgétaires : Une révision budgétaire a été réalisée en 2010 pour ajouter \$95,185.3 provenant de l'UNFPA.

FORMAT DU RAPPORT NARRATIVE

Instructions concernant le format du rapport

- Le rapport ne doit pas dépasser 10-15 pages.
- Le rapport doit être soumis dans un seul fichier Word ou PDF.
- Ajouter toute information supplémentaire (graphiques, etc.) en annexe du rapport et annoter clairement le rapport en faisant référence à ces documents dans des notes de bas de page.
- Numérotter toutes les sections et paragraphes comme indiqué ci-dessous.

I. But

- **Objectif global:** Renforcer le rôle des femmes affectées par les conflits au sein de leurs familles et de leurs communautés et de promouvoir leur réhabilitation socioéconomique en vue de leur participation effective aux actions de reconstruction communautaire et de consolidation de la paix en RCA.
- **Résultats :** D'ici 2010, au moins 200 femmes affectées par les conflits réalisent des revenus stables et participent aux activités en matière de Santé de la Reproduction (SR), VIH et SIDA, Violences Basées sur le Genre (GBV) et consolidation de la paix.



- ***Lien entre le Projet et le Plan Prioritaire, ainsi que le lien avec les objectifs de consolidation de la paix en République centrafricaine.***

La République Centrafricaine est confrontée depuis 2002 à une crise politico-militaire sans précédent dans son histoire. Les affrontements armés entre les forces de défense régulières et les groupes de rebelles ou les bandes armées non contrôlées ont eu des répercussions profondes sur l'intégrité du territoire national, notamment les préfectures situées au Nord. Des mouvements intenses des populations exposées à la violence des affrontements sont régulièrement observés dans les zones de conflits où les femmes ont été davantage appauvries à la suite de la destruction du tissu socioéconomique et de l'effritement des activités d'autopromotion ou d'autosubsistance.

Or, quand les femmes s'appauvrissent, ce sont les familles, les communautés et les nations qui en souffrent. En effet, des études ont montré qu'il était rentable d'investir dans les femmes puisque, quand elles ont des moyens, elles les investissent généralement pour l'éducation et la santé de leurs enfants, qui jouissent alors de meilleures perspectives d'emploi et de vie. Dans beaucoup de régions, en particulier en milieu rural, il a été prouvé que l'augmentation des revenus des femmes peut contribuer efficacement à réduire non seulement la pauvreté, mais également la pénibilité et la charge du travail et à rehausser leur statut social, ce qui leur donne le temps de s'investir dans des activités de mobilisation et de sensibilisation pour la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix.

C'est ainsi que le projet d'autonomisation des femmes a été conçu et mis en œuvre pour appuyer les femmes affectées par les conflits, à savoir les veuves, les déplacées, les retournées/rapatriées, les victimes de violences basées sur le genre, les femmes et filles vivant avec ou affectées par le VIH, les femmes et les filles de la rue, les filles-mères, pour relancer les initiatives d'autopromotion ou activités génératrices de revenus dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé. Il s'inscrit également dans le cadre de l'application de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité qui reconnaît les conséquences des conflits sur les femmes et recommande la prise en compte de leurs besoins et leur participation dans les efforts de promotion et de consolidation de la paix.

II. Ressources

II.1 Ressources financières:

- **Fournir des informations sur les sources de financement autres que le FCP.**

En dehors des ressources du Fonds de Consolidation de la Paix, la mise en œuvre des activités du projet a bénéficié du financement de l'UNFPA pour un total de \$ **95,185.3** en 2010. Ces fonds ont permis d'évaluer les capacités des associations et groupements féminins de la sous-préfecture de Kabo, d'assurer leur formation par le CIFAD, de leur octroyer des micro-crédits et de les doter en divers équipements et matériel de production.

- **Fournir les informations sur les bonnes pratiques et les contraintes dans les procédures financières, les délais pour les transferts ; identifier les endroits qui cause les retards, les besoins d'une meilleure coordination, etc.**

La gestion financière du projet est basée en grande partie en 2010 sur l'exécution nationale par les

ONG nationales que sont :

- le Comité International des Femmes Africaines pour le Développement (CIFAD),
- l'Association Centrafricaine pour le Bien-Etre Familial (ACABEF),
- l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA).

S'agissant du CIFAD, les fonds ont été mis à sa disposition en utilisant le mode des avances trimestrielles faites sur la base du formulaire harmonisé *Autorisation de financement et confirmation des dépenses* (FACE). Quant aux deux autres le mode qui a prévalu était le paiement direct sur le compte des intéressés. Dans les trois cas, les décaissements ont été réalisés après avoir reçu des fiches de planification d'activité justifiant sommairement celle-ci, présentant les stratégies de mise en œuvre et le budget détaillé. L'application de ces deux modes de financement pour lesquels les partenaires de mise en œuvre du projet ont été formés au préalable a permis progressivement de simplifier les tâches administratives concernant l'autorisation des dépenses ou la remise d'espèces. Par ailleurs, il faut noter que cette approche a été également un gage pour la responsabilisation des partenaires de mise en œuvre, et partant l'appropriation de la gestion financière et opérationnelle des activités du projet.

En dépit des avantages évoqués ci-dessus, des contraintes liées à la nature du formulaire et à la maîtrise de celui-ci ont quelques fois joué sur la performance de l'exécution du projet. En effet, comme tout nouvel outil, les partenaires ont eu des difficultés au début pour élaborer les fiches de planification d'activités et remplir convenablement le formulaire. Ceci a eu pour conséquences des retards dans la soumission du formulaire de demande d'avance et partant dans le décaissement à temps réel des fonds.

II.2 Ressources humaines:

Comme en 2009, l'exécution du projet a été essentiellement faite par un personnel national composé d'une Consultante Nationale en Genre et d'un Assistant Administratif et Financier, tous deux appuyés par l'Assistant au Représentant en Charge des questions de Population, Développement et Genre et du Chargé de programme en matière de Population et Développement. En d'autres termes, aucun personnel international n'a été sollicité en 2010.

III. Arrangements de Mise en œuvre et de Suivi du Projet

III.1 Modalité de mise en œuvre

Le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille est le responsable de la mise en œuvre du projet. Pour la Coordination des activités du projet, un comité de pilotage présidé par le Directeur de Cabinet du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille a été mis en place suite à l'arrêté n°003/MASSNF/DIR.CAB/-09 signé le 19 février 2009 par Mme le Ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille. Ce comité de pilotage composé des services publics, de l'UNFPA, des ONG nationales et internationales devait se réunir une fois par trimestre ou autant que de besoin. Toutefois, en 2010, il s'est réuni seulement quatre fois pour s'informer des difficultés relatives à la mise en œuvre du projet et donner des orientations pour atteindre les résultats, notamment la gestion des micro-crédits.

L'UNFPA assure l'exécution financière du projet sur la base des requêtes transmises par les ONG partenaires de mise en œuvre (CIFAD, ACABEF, OFCA).

III.2. Suivi et évaluation



Mission de suivi dans l'Ouham-Pendé

Le suivi des activités du projet est assuré à travers des réunions techniques auxquelles participent l'UNFPA (Assistant au Représentant, Chargé de programme, Consultante en genre, Assistant Administratif et Financier), Direction Générale de la Promotion de la Femme (Directrice Générale, Directeur des Programmes et Projets de la Femme) et les représentants des ONG partenaires de mise en œuvre. En plus des réunions, des missions de terrain ont été effectuées pour s'assurer de la bonne marche du projet.

IV. Activités et résultats réalisés en 2010

La mise en œuvre du projet a permis d'obtenir les résultats suivants en 2010 :

Résultat 1 : Au moins 200 femmes affectées par les conflits réalisent des activités génératrices de revenus sous l'encadrement des associations/groupements féminins.

- 31 femmes responsables des associations et groupements de la sous-préfecture de Kabo ont suivi la formation sur la gestion des groupements, des activités génératrices de revenus, des tontines et de micro-crédits et relations avec les institutions financières.
- 114 groupements/associations composées de 3794 membres dont 3776 femmes et 318 hommes ont été dotés de

Photo de famille de la formation de 31 membres de associations et groupements féminins de Kabo.



Remise de kits agriculture par le Chargé de mission au ministère des Affaires Sociales Mr Emmanuel DJADDA



divers kits de production dans les domaines suivants : maraichage, Saponification, Agriculture avec ou sans attelage, Restauration, Pisciculture, Transformation de poisson, Production d'huile d'arachide, Couture et Tricotage, Transformation de manioc ou de mil, transport de divers produits (pousse-pousse), etc. Ces kits ont été remis officiellement aux groupements/associations des cérémonies organisées respectivement à Bossangoa en février, à Bozoum en mars 2010 et à Kabo en Août 2010.

- 64 groupements/associations féminins dont 24 dans l'Ouham-Pendé et 51 dans l'Ouham ont bénéficié de micro-crédits pour un montant total de 47,555,500 F CFA soit USD 95,111.
- 4 missions de supervision et de suivi ont été réalisées et ont permis non seulement d'identifier les goulots d'étranglement au niveau d'utilisation des kits de production et des micro-crédits, mais aussi de sensibiliser les autorités locales sur leur implication dans le suivi des activités du projet, notamment le remboursement des micro-crédits.



Reception de la somme de 1.250.000 F CFA par la Présidente du Groupement MONTEM BONA de Rouca

Résultats 2 : Au moins 200 femmes des associations et groupements féminins appuient des femmes affectées par les conflits pour des actions de santé de la reproduction et de prévention des GBV.

- 229 femmes membres des association/groupements féminins ont bénéficié d'une formation sur la santé de la reproduction, la prévention du VIH et SIDA et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre. Cette formation qui a été dispensée par les experts de l'ACABEF a permis aux bénéficiaires de sensibiliser les membres de leurs communautés respectives sur l'importance des consultations prénatales, le recours au personnel de santé qualifié pour les accouchements, la planification familiale notamment l'utilisation des méthodes modernes de contraception, la vaccination, etc. pour réduire le risque de morbidité et de mortalité maternelle dont les taux sont très élevés dans les zones affectées par les conflits que la RCA a connus.
- En plus de cette formation, les ressources du projet ont permis de mettre en place une caisse de solidarité à Bocaranga en vue de permettre aux membres des associations/groupements féminins bénéficiaires de satisfaire leurs besoins sociaux et économiques de base tels que la prise en charge des soins de santé, l'éducation des enfants, le soutien aux funérailles, etc par la pérennisation des micro-crédits.

Résultat 3 : Au moins 200 femmes des associations et groupements féminins des zones d'intervention du projet participent aux activités de mobilisation et de sensibilisation sur la consolidation de la paix

- 30 femmes de l'OFCA et de l'AFJC ont reçu pendant 5 jours une formation sur les techniques de sensibilisation sur la paix, les notions de droits humains, de l'entrepreneuriat féminins, des violences basées sur le genre et leurs conséquences sur l'intégrité de la femme.
- La formation reçue par ces femmes leur a permis d'organiser six campagnes de plaidoyer et de sensibilisation à l'endroit des autorités locales et femmes leaders communautaires pour une meilleure implication des femmes dans les instances de prises de décisions et leur participation dans les activités de consolidation de la paix et aux élections législatives en cours. Au total 1.216 personnes (658 dans l'Ouham-Pendé et 558 dans l'Ouham) ont bénéficié de ces campagnes ;

Globalement, presque toutes les activités prévues ont été réalisées. Toutefois, celles portant sur les manifestations culturelles sur la paix, le concours sur les initiatives/interventions visant la consolidation de la paix n'ont pas été mise en œuvre.

V. Contraintes et difficultés

La réalisation de ce projet s'est déroulée dans un contexte quelque peu difficile, marqué essentiellement par la persistance de l'insécurité avec pour corollaire les multiples déplacements des populations bénéficiaires. Dans ces conditions, il était impossible de couvrir toutes les communes des zones du projet d'une part, et d'organiser les missions de suivi régulièrement afin d'encadrer les groupements et procéder au recouvrement des crédits. Ces contraintes n'ont pas permis de réaliser toutes les activités dans le délai initial du contrat, d'où la nécessité d'un avenant de 6 mois au contrat.

La mise en œuvre du projet a connu aussi d'autres difficultés comme l'absence d'institutions financières dans les zones du projet pour sécuriser la gestion des micro-crédits, le détournement des crédits remboursés par les chefs de secteurs sociaux, le refus de rembourser les crédits et mauvaise gestion des kits par certains responsables des associations et groupements qui ont vendu certains matériels et équipements ou les à louer aux membres des groupements.

A cela s'ajoutent la non maîtrise des règles et procédures de gestion par les partenaires de mise en œuvre que sont les ONG nationales, la confusion dans l'esprit des populations qui pensent que le matériel et les microcrédits sont des dons destinés aux échéances électorales en cours.

VI. Atouts

En dépit des contraintes et grâce à la prolongation du contrat de subvention, le projet a été exécuté entièrement et de manière satisfaisante. Les produits issus de cette intervention sont maintenant disponibles. Il convient de noter que les bons résultats obtenus dans la mise en œuvre des activités du projet sont dus en grande partie aux éléments suivants:

- Les ressources humaines et financières mobilisées à temps grâce à la bonne volonté des parties prenantes ;
- L'appui financier additionnel de l'UNFPA au projet d'environ USD 95,815 ;
- Le suivi conjoint de la mise en œuvre des activités à travers les réunions de Coordination par les acteurs clés regroupés au sein du comité de pilotage mis en place à cet effet ; Gouvernement, ONG et UNFPA ;
- La volonté et le dynamisme de femmes des ONG CIFAD, de l'OFCA et experts de l'ACABEF ;
- L'intérêt et l'attention particulière accordés par le Gouvernement et les autorités administratives locales dans la réussite du projet ;
- La tenue régulière des réunions de suivi des projets PBF par le Coordination du Secrétariat technique du Fonds de consolidation pour partager les expériences réussies ;

VII. Leçons apprises

Initialement prévus pour une période de 12 mois, la mise en œuvre du projet a montré que la durée était courte. Une prolongation du délai de mise en œuvre a été accordée pour exécutées les activités et attendre les résultats escomptés. Les partenaires de mis en œuvre du projet ont pu dégager les leçons suivantes qu'il faut en tenir compte à l'avenir :

- 1) Il est pratiquement difficile d'octroyer des micro-crédits et espérer des remboursements satisfaisants qui respectent les échéances dans un contexte où les populations bénéficiaires sont non seulement habituées à l'état providence, mais aussi ont perdu toutes les bases de leurs production devant leur permettre d'honorer à temps réel leurs engagements.
- 2) Lors de la formulation des projets de consolidation de la paix, les chronogrammes n'ont pas suffisamment tenu compte de la cohérence des besoins réels ressentis par populations bénéficiaires pour garantir la pérennité des actions par un processus suffisamment participatif et inclusif.
- 3) La détermination de la durée du projet n'a pas pris en compte des éléments tels le respect des normes et procédures administratives du SNU : l'appel d'offres, les délais de soumission, l'analyse des offres,

l'approbation par le Comité local des contrats, biens et services, la notification de l'attribution des marchés, les formalités de mise en place des garanties bancaires, la signature des contrats et le début proprement dit d'exécution des travaux

- 4) L'absence d'acteurs locaux capables de fournir les biens et services entraîne l'appel à des entreprises étrangères généralement chères, qui emploient une main d'œuvre étrangère; ce qui ne contribue pas à l'atteinte de l'objectif de relèvement communautaire
- 5) Un minimum de ressources tant humaines que financières est nécessaire pour assurer le suivi des activités entre la période de clôture opérationnelle et clôture financière.

VIII. Indicateurs de performance

- 31 membres de 15 associations/groupements (21 femmes et 10 hommes) de la sous-préfecture de Kabo formés sur la gestion des organisations, l'entrepreneuriat, les activités génératrices de revenus (AGR), l'étude du marché, la tenue de comptes, les sources de financement des AGR et les tontines.
- 144 associations/groupement féminins ont bénéficié de divers kits de matériels et équipements permettant d'améliorer leur productivité et de leurs revenus dans les domaines de l'agriculture, du petit commerce (notamment la restauration), l'extraction d'huile ;
- 64 associations/groupements féminins ont bénéficié de micro-crédits pour un montant de 47,555,500 F CFA soit USD 95,111.

IX. Abréviations et sigles

ACABEF	: Association Centrafricaine pour le Bien-Etre Familial
ACDA	: Agence Centrafricaine pour le Développement Agricole
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ANDE	: Agence Nationale pour le Développement de l'Elevage
CCC	: Communication pour le Changement de Comportements
CIFAD	: Comité International des Femmes Africaines pour le Développement
DGPF	: Direction Générale de la Promotion de la Femme
DIRCAB	: Directeur de Cabinet
FACE	: Formulaire harmonisé d'Autorisation de financement et de confirmation des dépenses
GBV	: Violences Basées sur le Genre
MASSNF	: Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille
OFCA	: Organisation des Femmes Centrafricaine
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
RCA	: République Centrafricaine
SIDA	: Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
SR	: Santé de la Reproduction
UN	: Nations Unies
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
VIH	: Virus d'Immunodéficience Humaine.